



CSE TER AURA FLASH CSE Juillet 2024

CONSULTATION SUR LE BLOC 3 - POLITIQUE SOCIALE DE L'ENTREPRISE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET L'EMPLOI.

1 - LE BILAN SOCIAL, L'EMPLOI & LES COMPÉTENCES

En 2023, les admissions continuent à augmenter pour atteindre 357 recrutements contre 116 en 2021. Cette forte croissance doit se poursuivre en 2024, notamment pour les emplois en opérationnel et particulièrement concernant le personnel roulant. De trop nombreuses années se sont écoulées avec des déficits d'effectifs générant ainsi des tensions dans les DDL avec une organisation des ressources humaines difficile et une gestion de la production ferroviaire sous tension.

La part d'agents contractuels augmente de manière significative et atteint 23% des effectifs alors que celle d'agents au statut continue sa chute. Très rapidement, ces deux taux s'inverseront.

2023 enregistre moins de départs en retraite que les années précédentes, compte tenu notamment des réformes successives... On comptabilise 77 départs à la retraite, 5 départs volontaires, 33 licenciements, 68 démissions, 17 réformes, 10 ruptures conventionnelles et malheureusement 7 décès.

Les démissions et les licenciements sont en hausse notamment à la conduite. 11 agents ont pu être reclassés alors qu'ils étaient 27 en 2022.

DÉCLARATION LIMINAIRE

« Un accident ferroviaire est survenu hier le 24 juillet sur la commune d'EUS en Occitanie.

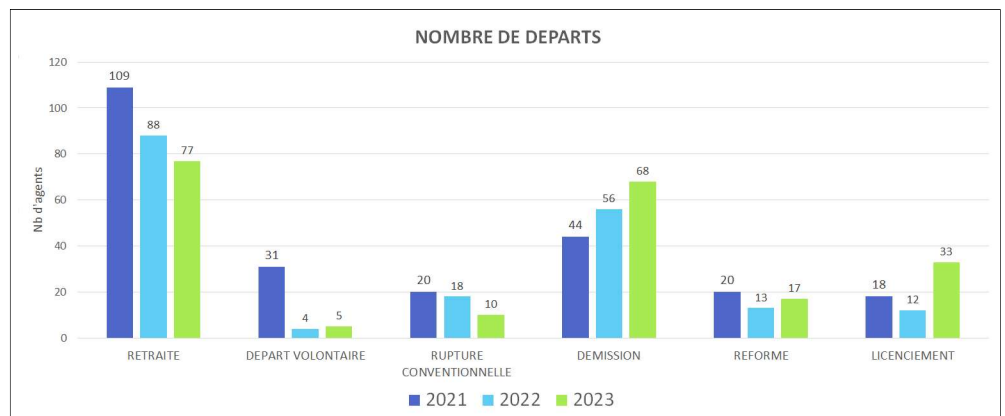
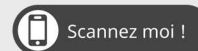
A la suite des premières constatations, une coulée de boue et une chute de rochers à la suite de la rupture d'un canal d'irrigation auraient entraînés le déraillement d'un TER qui a tapé la pile d'un pont.

Cet accident intervient dans un contexte d'inquiétude très fort en matière de financement de l'exploitation du réseau vieillissant.

L'UNSA Ferroviaire exprime tout son soutien aux cheminots victimes de cet accident ainsi qu'aux voyageurs blessés. »



La déclaration liminaire de UNSA dans son intégralité.





En 2023 l'intérim reste trop important sur le périmètre de notre CSE et le montant versé aux Entreprises de Travail Temporaire dépasse cette année les 11,4 Millions d'Euros soit une augmentation de 77% en 2 ans.

Même si de nombreux recrutements ont eu lieu en 2023, la population de notre périmètre vieillit. Pour l'**UNSA Ferroviaire**, le vrai défi à venir sera de garder le personnel formé et d'être en capacité d'offrir des plans de carrière ou tout du moins de fidéliser nos salariés pour répondre à leurs attentes tout en continuant à s'adapter et à innover.

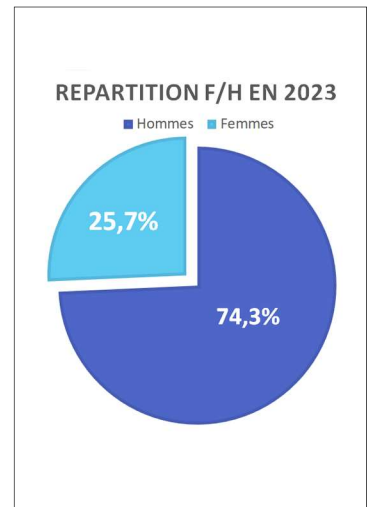
Avec l'**UNSA Ferroviaire**, le sujet doit continuer à être travaillé notamment en ce qui concerne l'attractivité de nos métiers, leurs éventuelles contraintes, la QVT et surtout, les rémunérations associées.

2 - LE RAPPORT ÉGALITE HOMMES / FEMMES

En 2023, la part des femmes représente 25,7% de l'effectif total sur le périmètre du CSE TER AURA. Ce taux est maintenant quasiment constant depuis plusieurs années.

Sur notre périmètre le poids des femmes dans les recrutements a légèrement augmenté en 2023.

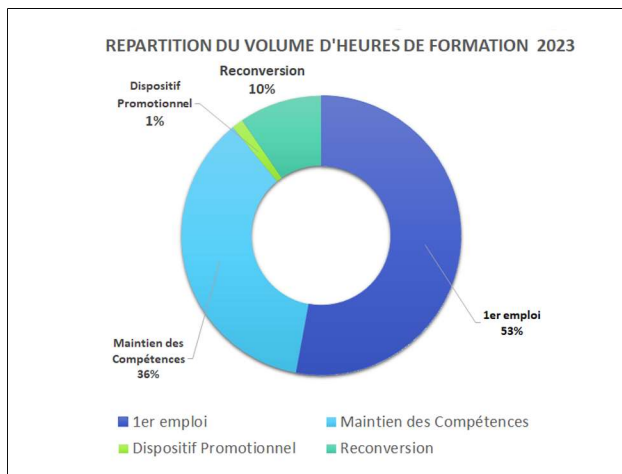
L'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité a vu de nombreuses actions se déployer sur le CSE TER AURA. La mise en oeuvre a été différente en fonction des SA. Des manquements ont été constatés et c'est pour cette raison que l'**UNSA-Ferroviaire** avec les autres O.S, s'oppose au renouvellement tacite de cet accord et souhaite ouvrir des négociations.



3 - LE BILAN FORMATION

Dans le bilan formation professionnelle 2023, la formation « premier emploi » représente plus de la moitié des heures de formation : si la délégation **UNSA Ferroviaire** ne peut que se réjouir des embauches, elle déplore toutefois que celles-ci ne soient pas accompagnées de création de poste de formateur : en effet, mécaniquement, c'est la formation « maintien des compétences » qui n'est plus assurée, en particulier coté Services.

S'il n'y avait qu'un chiffre à retenir de la partie « Formation » du rapport d'expertise de DEGEST ECO, ce serait : 94,3%. C'est, selon l'entreprise, le % de salariés formés en 2023 sur le périmètre du CSE TER AURA. Toutefois, pour la délégation **UNSA Ferroviaire**, ce chiffre ne correspond ni au ressenti des agents en terme de quantité ni aux besoins exprimés en matière de modalités pédagogiques.



Coté réglementaire, depuis 2018, les actions de formations ne sont plus obligatoirement réalisées en présentiel et n'ont pas de durée minimum. Ainsi, les formations sont principalement réalisées en campus, en établissement, sur le poste de travail, en distanciel, etc...

L'**UNSA Ferroviaire** demande que ce principe «de comptage » soit exposé clairement à tous les agents lors de leurs entretiens professionnels, par des managers formés sur le sujet.



4 - L'HYGIÈNE, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Notre CSE a été marqué par l'accident du travail mortel d'un agent en gare de St Etienne le 3 avril 2023.

159 accidents du travail ont eu lieu en 2023 dont 39 accidents de trajets.

Comme mentionné dans le rapport DEGEST ECO des écarts conséquents apparaissent selon les sources de données 159 ATAA issus des extractions d'accidents de travail, 163 dans bilan social, 233 dans les PAPRIACT et 211 sur PST.

Trop d'accidents ont lieu suite à des agressions et particulièrement pour les personnels roulants ou d'Escale en 2023. Ces agressions sont de plus en plus violentes, en témoignent les déclarations transmises aux élus.

Les années se suivent et les réorganisations ne cessent d'intervenir en modifiant l'organisation du travail, les ressources disponibles, les effectifs, la répartition du travail, les outils de travail... Tout ceci ayant un effet pathogène sur la santé du personnel, augmentant les risques physiques et psychosociaux.

Le rapport de la médecine du travail témoigne de ces conditions de travail détériorées et alerte sur les difficultés rencontrées par les salariés. L'**UNSA Ferroviaire** constate que la médecine du travail consacre de moins en moins de temps pour analyser et pour intervenir sur le terrain professionnel.

En 2023 les conditions de travail se sont encore dégradées. L'**UNSA Ferroviaire** déplore que les salariés soient de plus en plus exposés à un environnement de travail dont le bruit dépasse les 85 décibels. Cette exposition sonore a progressé de 30% sur notre périmètre.

Les formations SST doivent être massivement déployées afin de sécuriser un maximum de collectifs de travail. Certains dispositifs ont été déployés en 2024, notamment des formations sur les gestes qui sauvent. L'**UNSA Ferroviaire** souhaite que cette dynamique s'amplifie afin qu'un maximum de personnes soient sensibilisées et formées.

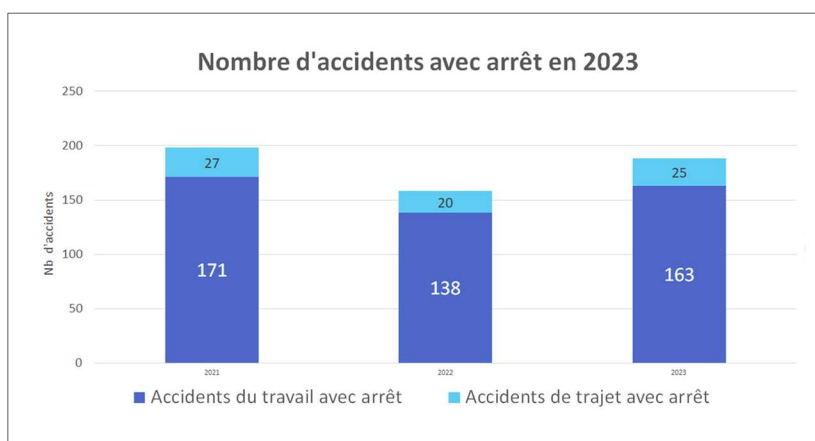
L'**UNSA Ferroviaire** reste très vigilante concernant l'évaluation des risques psychosociaux dont la méthode d'évaluation a évolué cette année.

Concernant le PAPRIACT, on peut reprendre ce qui a déjà été dit en 2022 et en 2023 à savoir qu'il est difficilement exploitable. En effet, cet outil est complété différemment selon les entités et ne reflète pas le travail réalisé par les acteurs de la prévention en établissements DDL ou en Direction. L'**UNSA Ferroviaire** réitère sa demande de mieux partager avec les membres de la CSSCT ainsi que les RPX.

Le plan d'adaptation TH est incomplet. Selon les entités, il ne reflète pas le travail réalisé en local pour le maintien des personnes reconnues TH.

Il serait intéressant de mettre en place des supports plus simples et plus faciles d'accès valorisant le travail effectué par les acteurs de la prévention.

Voilà déjà plusieurs années que l'**UNSA Ferroviaire** demande des évolutions au sujet du bilan HSCT.





Il est important de noter que l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la mixité ainsi que l'accord en faveur des personnes en situation de handicap arrivent à échéance en fin d'année 2024. Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, la fin de ces deux accords doit permettre l'ouverture d'une négociation sur le périmètre plus large de la responsabilité sociale et environnementale.

➡ LE BILAN DE L'UNSA FERROVIAIRE ⬅

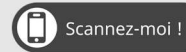
Pour conclure sur ce bloc 3, même si l'**UNSA Ferroviaire** entrevoit de nouvelles avancées au niveau du bilan social, de l'emploi, et de la formation, nous demeurons inquiets au niveau du bilan HSCT.

Concernant les RPS, le nouvel GRH 00970 nous interpelle quant à son déploiement et à sa mise en œuvre concrète sur le terrain.

En 2023, malgré le nombre important de recrutements, les organisations du travail restent fragiles et sous-tension. Le mal-être des agents est bien présent.

C'est essentiellement pour ces raisons et notamment pour le HSCT, que la délégation a voté **CONTRE** ce bloc 3.

COMPLÉMENT DE
LECTURE



DOSSIER
BLOC 3

L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute et pensez pas à contacter vos élus pour toute interrogation.

Marta HERAUD (DDO) - 07.61.51.84.56

Cécile MOUSSET (DDL Krono) - 07.78.25.13.59

Pascal LAFONTAINE (DDL Alpes) - 07.61.83.64.86

Aurélié ALBAN (DDO) - 06.21.52.19.25

Anne JACQUIOT (DMRC) - 06.24.49.43.59

Pierre MARTIN (DTER) - 06.29.85.20.99

Emmanuelle GIRAUD (DMRC) - 06.23.45.62.51

Valérie COLOMB (DDL Citi) - 06.12.98.62.25

Stéphane GIROUD (DDO) - 06.11.55.22.30

Emmanuel BACHELOT. RS (DDO) - 06.69.69.81.14

Prochain CSE : 29 août 2024

UNSA FÉROVIAIRE RHONE-ALPES
45, rue Ste Geneviève - 69006 LYON
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org



UNSA FÉROVIAIRE ALPES
371, chemin de la Rotonde
73000 CHAMBERY
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org